



Paris, le 27 avril 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermeture temporaire des ascenseurs panoramiques desservant le toit de la Grande Arche de la Défense

Un incident grave est survenu le 4 avril 2010 sur les ascenseurs panoramiques desservant le toit de la Grande Arche de la Défense. Pour une raison encore inconnue, une poulie a été arrachée au passage d'une des cabines d'ascenseur et a été retrouvée sur le socle de la Grande Arche après une chute de 75 mètres.

Le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, responsable de ces équipements qui ne desservent que le toit de l'Arche, exploité commercialement par l'entreprise privée SETGA, a suspendu immédiatement l'utilisation de ces ascenseurs en raison des risques qu'ils faisaient courir à leurs utilisateurs et aux passants qui circulaient dessous.

Au-delà de la réparation de ces équipements, il est impératif pour le ministère de faire la lumière sur les causes exactes de cet incident. En effet, ces dispositifs avaient fait l'objet soit de remplacement, soit d'inspection systématique dans le cadre des travaux de rénovation entrepris par l'Etat en 2008 pour un montant de 850 000€. C'est pourquoi un audit précis a été entrepris.

Un délai de quatre mois est nécessaire pour réaliser la totalité des opérations d'inspection et de réparation, et s'assurer que la remise en état s'effectuera dans toutes les conditions requises de sécurité.

Contacts presse :

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07
